



## Dans ce numéro :

La gouvernance des fédérations en question	2
Quand le CNOSF s'intéresse à la TNT	2
Londres, un test de sécurité réussi pour les J.O	2
L'affaire de la jupe	2
Dopage, de nouvelles mesures	3
Qui prétend que l'équilibre psychologique des sportifs de haut niveau est bouleversé ?	3
L'AMA et l'UCI ulcérées	3
Wanjiru est mort	3
Le service civique et le sport, premier bilan	4
Bénévole, un plus pour l'accès à l'emploi ?	4
Un observatoire de la discrimination	4
Campagne « Pas de filles hors-jeu ! »	4
L'appréciation de l'intérêt général	5
94 L'Attitude Sport	5
Challenge Olympique des Familles, un très bon cru 2011	6
Santé: de nouvelles Synergies	6
Une formation innovante	7
Echos 94	8

## Le sport: un langage universel

Dans un communiqué de presse du 29 Avril, le CNOSF a tenu à réagir aux informations, parues sur le site internet de Médiapart, qui concernaient l'affaire des quotas dans le football, nous le publions ci-dessous.

*« Suite aux informations parues sur le site internet MEDIAPART le 28 Avril 2011, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) souhaite rappeler les valeurs fondamentales qui dictent le Sport et l'Olympisme.*

*Le sport est un langage universel qui rassemble les individus au-delà de leurs différences, comme le précise clairement la Charte Olympique, dans ses principes fondamentaux.*

***«Le mouvement Olympique a pour but de contribuer à bâtir un monde pacifique et meilleur, en éduquant la jeunesse par le moyen du sport pratiqué sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit Olympique qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, la solidarité et le fair-play »***

*Ce principe guide l'action du CNOSF et celle de toutes les fédérations sportives françaises.*

*Le CNOSF, garant de ces valeurs fondamentales, veille et veillera à ce qu'elles soient respectées. »*

En ce qui concerne le CDOS 94, nous nous associons à cette réaction et au rappel de la Charte Olympique. Nous regrettons la précipitation de certains médias qui recherchent trop souvent l'information qui fait vendre.

La presse doit être libre, et nous respectons cette liberté indispensable dans une démocratie. Attention toutefois à ne pas jeter, d'une manière indirecte, l'opprobre sur des dizaines de milliers d'éducateurs qui au quotidien se soucient peu de l'origine des jeunes qu'ils ont en charge. Les sélections qu'ils sont amenés à faire, sont basées avant tout sur les capacités techniques des jeunes, les choix sont faits par rapport à la conception du jeu qu'ils veulent mettre en place.

En Val de Marne, c'est ce qu'il se passe normalement, à notre connaissance le district de Football du département n'a aucun préjugé d'aucune sorte.

Nous tenions donc à assurer les éducateurs Val de Marnais de tout notre respect pour leur sens de l'éthique.

« un manque de démocratie, de représentativité et de pluralisme au sein du mouvement sportif »

## La gouvernance des fédérations en question

Le CNOSF se jette à l'eau, si l'on peut dire, en lançant les bases de la réforme de la gouvernance des fédérations, laquelle s'appliquera aussi à lui-même. Un groupe de travail a été mis en place sous la direction de David Lappartient, président de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) dont les statuts ont été totalement rénovés.

Le coup d'envoi de ce vaste chantier a été donné au cours de l'Assemblée du Sport présidée en Mars par Madame la

Ministre, Chantal Jouanno. Une instance collégiale a été constituée, elle est chargée de faire des propositions d'ici fin Juin.

L'idée avait déjà été lancée par l'ex Secrétaire d'Etat, Bernard Laporte, qui déplorait un manque de démocratie, de représentativité et de pluralisme au sein du mouvement sportif. Bernard Laporte voulait légiférer sur ce sujet, ce qui avait provoqué un tollé général. Chantal Jouanno a été plus subtile, en espérant arriver

sans doute au même résultat sur la base de suggestions.

Si le président Denis Masseglia a accepté le principe, il a souhaité que l'on respecte « l'autonomie de chacun » gagnons que l'exercice sera périlleux. Au passage on aura noté que Madame Chantal Jouanno pourrait conduire une liste sénatoriale à l'automne, elle pourrait donc aussi, de ce fait, ne plus être ministre, le temps pour la réforme est donc compté.

## Quand le CNOSF s'intéresse à la TNT

Depuis quelques années il existait un projet d'une chaîne contrôlée par le CNOSF, cette idée pourrait bien voir le jour si le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) l'autorise.

Le CNOSF pense qu'une chaîne généraliste permettrait à tous les sports de bénéficier

d'une médiatisation dont ils ont besoin, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Le coût estimé est de 30 millions d'euros, les médias intéressés actuellement sont : RMC, l'Equipe TV et France Télévisions. « *Ce qui coûte cher, ce sont les droits, et les*

*droits, c'est le mouvement sportif* » a expliqué le président Denis Masseglia. Il souhaite organiser une présentation des projets des candidats au partenariat avant l'été, à l'ensemble des fédérations qui devront se prononcer.

Au demeurant l'idée est séduisante, affaire à suivre...

## Londres, un test de sécurité réussi pour les J.O

Le mariage princier aura eu le mérite, si l'on en croit Scotland Yard, de prouver que les 5.000 policiers déployés à cette occasion, ont pu gérer une foule estimée à un million de personnes sur le trajet du cortège royal. On ne connaît pas la source exacte de l'estimation,

mais peu importe, le bilan est satisfaisant, il se solde par 55 arrestations dont 8 pour port d'armes diverses, et aucun incident notoire. On se doit d'indiquer que la veille, la police avait appréhendé une vingtaine de personnes dans un but préventif.

Donc tout va très bien Madame la Marquise, enfin plutôt Madame la Reine, dans le meilleur des mondes. Les mécréants n'ont qu'à bien se tenir, Scotland Yard veille sur vous braves gens !!! Et surtout God save the Queen!!!

## L'affaire de la jupe

Elle a été déclenchée par la Fédération Internationale de Badminton (BWF) qui entend rendre obligatoire le port de la jupe aux joueuses en compétition dès le 1<sup>er</sup> Juin.

La décision serait dictée par un souci de « style et d'esthétique », afin d'attirer plus de public. Inutile de dire que ce

simple motif a déclenché un grand malaise chez les joueuses et les dirigeants.

Le Ministre Anglais en charge des prochains J.O, Hugh Robertson, a pour sa part déclaré au London's Evening Standard : « *Les athlètes devraient décider eux-mêmes ce qu'ils portent sur le court. Ce n'est*

*pas tellement une approche du 21<sup>ème</sup> siècle* »

On peut gager que la polémique risque d'enfler dans les prochains mois. Il ne manquera pas de personnes et d'associations pour dénoncer encore l'utilisation du corps des femmes à des fins mercantiles.



## Dopage, de nouvelles mesures

Notre Ministre, Chantal Jouanno, a annoncé, le 13 Avril au cours d'une conférence de presse, le nouveau plan national de prévention et de lutte contre les trafics des produits pour la période 2011/2014. Il compte trois axes complémentaires aux mesures existantes :

- Communication et sensibilisation du grand public à l'occasion de manifestations se déroulant en dehors des stades.
- Replacer l'encadrement au centre du dispositif, en su-

bordonnant l'aide aux fédérations à la prise en compte du problème, et en l'intégrant dans leurs conventions d'objectifs en matière de prévention.

*« Tout ce qui peut contribuer à la lutte contre le dopage est une bonne chose »*

Les subventions accordées dans le cadre du CNDS aux clubs devront aussi prendre en

compte cette dimension éducative et éthique.

- La prévention des trafics des produits dopants en la plaçant dans une dynamique nationale partenariale, au sein d'une instance de concertation.

Tout ce qui peut contribuer à la lutte contre le dopage est une bonne chose, malheureusement force est de constater que les ministres passent et que le fléau continue à toucher tous les milieux sportifs, et qu'il ne cesse de progresser (cf. SCOOP n°213).

## Qui prétend que l'équilibre psychologique des sportifs de haut niveau est bouleversé ?

Cette idée serait sans fondement, selon une récente étude réalisée par l'IRMES, qui tend à démontrer que le sport n'endommage pas la santé mentale des athlètes de haut niveau. Cette étude a été menée pendant deux ans auprès de plus de 2.000 sportifs.

Cependant, on ne peut pas conclure que ces derniers ne peuvent pas avoir de troubles psychologiques comme tout un chacun dans notre société, mais ils ne sont pas supérieurs à ceux de la moyenne des français.

L'étude tend à démontrer que selon les sports pratiqués, les signes sont de natures différentes, à savoir :

- Les troubles anxieux ou dépressifs sont identifiés dans les disciplines qui ont un lien avec l'esthétique, telle que la gymnastique, le patinage artistique ou la natation synchronisée. On peut penser que le facteur déterminant de ces troubles est lié à l'appréciation d'un jury : c'est l'incertitude. Cette dernière est perçue plus fortement chez les fem-

mes (39%) que chez les hommes (17%).

- A l'inverse les troubles dépressifs sont très peu observés dans les sports à risque, tels que le parachutisme, le parapente, le deltaplane ou encore les sports de glisse.
- Enfin les troubles de comportement alimentaire mineurs concernent surtout les sports de contact, en raison des catégories de poids, c'est une contrainte liée aux compétitions.

*« le sport n'endommage pas la santé mentale des athlètes de haut niveau »*

## L'AMA et l'UCI ulcérées

L'Agence Mondiale Antidopage et l'Union Cycliste Internationale mènent chacune une enquête pour savoir qui a fourni à

la presse la liste des coureurs du dernier Tour de France avec leur indice « de suspicion ». Cette liste, confidentielle, non

contestée, était un document de travail destiné à aider les médecins préleveurs.

## Wanjiru est mort

Premier Kenyan à obtenir l'Or Olympique sur le marathon, Samuel WANJIRU est aussi le plus jeune champion olympique sur sa discipline.

Il est décédé le 16 mai 2011 des suites d'une chute à son domicile lors d'une dispute conjugale. Il avait 24 ans.



## Le service civique et le sport, premier bilan

Créé en Mars 2010, ce service civique rémunéré a attiré quelques 45.000 candidats à ce jour, majoritairement des filles (61%), selon une étude TNS Sofres. En 2011, 15.000 jeunes pourront effectuer une mission d'intérêt général en France ou à l'étranger.

Le niveau scolaire des candidats est très varié : 28% ont le bac, 20% possèdent une licence ou un master, 27% ont un brevet ou un BEP, 18% n'ont aucune qualification. Laure Salvaing, auteur de l'étude, a établi deux catégories : 42% sont à la recherche d'un emploi, 40% sont encore scolarisés

et recherchent des missions de quelques heures hebdomadaires pour gagner un peu d'argent. Si tous les âges sont représentés, on remarque que 18% des inscrits ont moins de 18 ans, or les missions manquent pour cette tranche d'âge car ils ont besoin d'un encadrement adapté.

On constate que les jeunes s'intéressent aux missions liées à la solidarité, au développement international et à l'action humanitaire, alors que le sport est le thème qui intéresse le moins. Ce constat rejoint des études précédentes sur l'engagement bénévole qui se caracté-

térise par le même phénomène chez les jeunes : on s'engage plus facilement pour de grandes causes humanitaires ou sociales. Le problème de l'encadrement est le même dans le sport lorsque l'on a des stagiaires : qui s'en occupe régulièrement ?

Selon Martin Hirsch, Président de l'Agence du Service Civique, le dispositif arrive à saturation financière, une rallonge budgétaire serait nécessaire. On remarque aussi que le nombre d'offres reste encore très insuffisant, ce qui conduit 50% des postulants à ne pas avoir de réponse.

«le sport est le thème qui intéresse le moins...on s'engage plus facilement pour de grandes causes humanitaires »

## Bénévole, un plus pour l'accès à l'emploi ?

C'est bien le contraire que six universitaires ont voulu prouver en adressant 600 CV à des entreprises du secteur privé. L'évaluation a été faite avec la complicité du CNOSF, de la Croix Rouge, de l'AFEV et des Scouts de France. L'enquête s'est déroulée d'Avril à Juillet 2010.

Le résultat est très décevant, car l'impact est nul, voire négatif. Cette enquête peut-être jugée trop parcellaire, mais elle

a quand même le mérite de remettre en question une idée fort répandue : la valorisation d'une expérience bénévole, et donc la fameuse VAE.

On devrait donc sensibiliser les recruteurs sur les atouts que possèdent les personnes ayant une expérience associative bénévole, ils ont des atouts pour postuler à des emplois dans des entreprises privées.

L'expérience humaine riche

d'un bénévole peut-être considérée comme un handicap par certaines entreprises qui sont encore attachées au stéréotype de l'employé qui ne doit consacrer son temps et son énergie qu'à son emploi.

Il y a donc un travail de sensibilisation à conduire si on veut que cette image d'Épinal que l'on se plaît à véhiculer, soit un réel petit plus sur le CV d'un bénévole.

«sensibiliser les recruteurs sur les atouts que possèdent les personnes ayant une expérience associative bénévole»

## Un observatoire de la discrimination

Madame Chantal JOUANO, Ministre des Sports, vient de créer un « observatoire indépendant sur les questions de

discrimination, de racisme et de communautarisme ».

Laura FLESSEL en a été nom-

mée Présidente, et elle pourra s'entourer de sportifs, d'élus, de responsables associatifs, d'universitaires, etc...

## Campagne « Pas de filles hors-jeu ! »

Le décret du 24 décembre 2004 régit la retransmission des événements sportifs à la télévision. Dans ce dernier les événements féminins y sont très peu représentés, c'est pourquoi l'Association Femmes Solidaires a proposé au

Ministre de la Culture et de la Communication d'y apporter quelques modifications (détails consultables sur [notre site](#), rubrique [Actualités](#).)

Marie-Georges BUFFET, ancienne Ministre des Sports,

apporte tout son soutien à cette initiative dans un communiqué de presse du 27 mai dernier. Pour soutenir vous aussi ce projet, vous pouvez signer en ligne la pétition sur [www.femmes-solidaires.org](http://www.femmes-solidaires.org) pour la parité médiatique.





## L'appréciation de l'intérêt général

Celle-ci, selon les services fiscaux, ne peut s'appliquer à une association que si son action dépasse le cercle restreint de ses adhérents, ce qui peut surprendre à priori.

Il convient donc alors de faire valoir les retombées que les actions de l'association entraînent sur les habitants du lieu des pratiques. Une approche quantitative, même si elle est la plus fréquente, ne saurait être un critère objectif, car l'intérêt général ne peut se mesurer uniquement au nombre de bénéficiaires directs.

Il convient que l'association

fasse valoir l'utilité indirecte de son ou de ses actions : utilité sociale, épanouissement personnel de ses membres, création de liens sociaux, participation à la vie économique, à l'image du quartier et même de la ville, à la défense de l'environnement, l'impact culturel, la prise de conscience citoyenne... C'est ainsi que l'on doit apprécier l'impact d'une association et pas d'une manière strictement comptable. Un exemple : L'organisation d'une manifestation se traduit par une fréquentation d'un public qui n'appartient pas à l'association, on peut chiffrer le nombre, c'est l'aspect compta-

ble. Au-delà du nombre, il y a les retombées induites qui ne peuvent se quantifier formellement, mais que l'on ne peut pas ignorer, telles que celles que l'on vient d'énumérer, et qui prouvent l'intérêt général de l'association organisatrice.

Il s'agit d'arguments que les services fiscaux prendront en considération, tout comme les financeurs de l'association, qu'il s'agisse de l'Etat ou des collectivités. Dans le cas d'une convention pluriannuelle, il convient de mettre en avant cet argumentaire qui ne peut que conforter votre demande de subvention.

« l'intérêt général ne peut se mesurer uniquement au nombre de bénéficiaires directs »

## 94 LAttitude Sport

Le CDOS 94 est fier de vous présenter son nouveau projet: 94 LAttitude Sport. Cette initiative est le fruit d'une volonté de créer des événements en direction des enfants et adolescents des Zones Urbaines Sensibles, afin de leur faire découvrir le tissu associatif local pour renforcer la cohésion sociale de ces lieux. Pour cela, nous avons reçu le soutien financier de la DDCS 94 et du Conseil Général, afin de mettre en place deux journées de type portes ouvertes pour l'année 2011.

Les objectifs de ces journées sont multiples : inciter le public à pratiquer une activité sportive de façon encadrée ce qui permettra de dynamiser encore plus le tissu associatif local, et aussi faire découvrir aux jeunes le bénévolat et l'importance de leur investissement au sein des associations dans lesquels ils pratiquent. Les deux journées ont d'ailleurs reçu le label de l'Année Européenne du Bénévolat. Ces deux journées sont également l'occasion de créer de nom-

breuses synergies entre le public, les associations, les comités départementaux, les villes et le CDOS.

Ainsi, le 25 Juin prochain, la première journée aura lieu au Parc du Grand Godet. Les villes de Choisy-le-Roi, Orly, Villeneuve-le-Roi et Villeneuve Saint Georges ont été associées au projet afin de proposer un large panel de disciplines au public. Au programme de 14h à 18h : dance hip hop, football américain/flag, cheerdancing, twirling bâton, football féminin, escrime, tir sportif, capoeira, jiu-jitsu brésilien, boxe anglaise, kick boxing, baseball/softball, tennis, kajukenbo.



Cette journée s'annonce donc festive et haute en couleurs avec les ateliers d'initiation, des démonstrations de haut

niveau, un village des associations, une buvette et des tas de cadeaux à gagner tout l'après-midi! De plus, comme chacune de nos initiatives, la participation à l'événement est gratuite et pas besoin de s'inscrire à l'avance!

La deuxième journée se déroulera le 17 Septembre au Complexe Sportif de la Plaine des Bordes. Cette fois-ci, ce sont les villes de la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne, ainsi que Champaign-sur-Marne, qui ont été contactées pour prendre part à l'événement. Ce dernier est en cours de construction, mais nous ne manquerons pas de vous donner plus de détails au prochain numéro du SCOOP.

Nous tenons d'ores et déjà à remercier tous ceux qui ont accepté de prendre part au projet et qui nous apportent leur aide, ainsi que le LCL qui est notre partenaire sur l'initiative du 25 Juin. Nous espérons que ces journées rencontreront donc le même succès auprès du grand public.



Le LCL participe à l'opération du 25 Juin

## Challenge Olympique des Familles, un très bon cru 2011

Cette manifestation s'est déroulée pour sa 8<sup>ème</sup> édition au Parc du Tremblay, le samedi 14 mai de 13h00 à 18 h00. Elle aura connu un record d'affluence, même si le temps était encore incertain le matin.

Dès l'ouverture il y avait foule aux inscriptions, et ce sont 104 familles qui ont participé aux épreuves d'athlétisme, soit plus de 400 personnes, alors que nous avons clôturé les inscriptions à seulement 15h30! Les autres familles ont été dirigées vers les autres animations présentes : tir à la carabine (laser), darts (fléchettes), karaté, foot, sunaton, football américain, tir à l'arc... Sans oublier le stand de l'exposition olympique avec son atelier de dessin sur tee-shirts qui connaît le même succès chaque année. Parents et enfants ont joué le « jeu ».

L'encadrement du Challenge a été assuré par le C.D. d'Athlétisme qui a été aidé cette année par le Red Star Club Champigny et des bénévoles d'autres clubs d'athlétisme du département. Au vue du succès que la manifestation a rencontré, il nous faudra sans aucun doute encore beaucoup de bénévoles l'an prochain afin d'accueillir encore plus de familles... si vous avez envie de faire partie de l'aventure, n'hésitez pas à

nous contacter au début de l'année 2012!

À 17 heures, les Foulées Cam-pinoises ont vu 70 concurrents s'élancer pour les 10km, course qui comptait pour le Challenge 2011 des courses hors stade. Les coureurs ont été chaleureusement encouragés par la foule qui a apprécié le spectacle que ces athlètes leur ont offert.

Pendant cette course, un spectacle a également été offert à quelques 500 personnes massées sur la pelouse du stade derrière les pistes réservées aux courses. Il était composé d'arts martiaux artistiques de très haut niveau proposé par le groupe Team Advance, d'un très beau numéro de Capoeira par Capoeira Sul da Bahia, d'une démonstration très spectaculaire de VOVINAM VIET VO DAO, art martial d'origine Vietnamiennne, sans oublier les petites demoiselles du club de Twirling bâton de Nogent Sur Marne. L'accueil du public fut très chaleureux, c'est le moins que l'on puisse dire !!!

Comme dans un cirque aux trois pistes, la dernière série du 800 mètres s'est déroulée entre deux passages du spectacle, tout comme l'entrée sur le stade des premiers concurrents

du 10 km qui ont réalisé d'excellents chronos.

La remise des récompenses a eu lieu à 18h30 en présence de Daniel Guérin, Conseiller Général Délégué aux Sports. Les participants au Challenge des Familles sont restés nombreux pour y assister et ont pu patienter avec un goûter que nous leur avons offert. Tout s'est déroulé dans la bonne humeur, et nous savons que nous avons de fidèles participants que nous espérons revoir encore l'année prochaine.

Nous avons estimé globalement que c'est au minimum 1.500 personnes qui ont profité de cet après-midi festif. On ne peut que se réjouir de cette réussite qui récompense le travail accompli par toute l'équipe du CDOS, élus(es) et salariés, les bénévoles du C.D d'Athlétisme et ceux du RSC Champigny et des autres clubs qui viennent chaque année.

On doit aussi remercier nos partenaires institutionnels, le Conseil Général et la DDCS, pour leur concours financier indispensable à la réalisation de cette manifestation, ainsi que la direction et le personnel du Parc du Tremblay pour son aide et son accueil toujours aussi chaleureux.

## Santé: de nouvelles synergies

Le CDOS a rencontré le jeudi 5 mai les services du Conseil Général qui s'occupent directement des problèmes liés à la santé des Val de Marnais. Cette rencontre a été très positive, les actions du CDOS ont été perçues comme complémentaires à celles de nos interlocuteurs qui couvrent deux domaines : la nutrition des publics et les conseils aux entraîneurs.

Les outils dont disposent le CDOS, et tout particulièrement le moteur de recherche des associations en capacité d'accueillir des personnes avec des besoins spécifiques (ex: diabète, obésité, surpoids, sédentariétés...) sont de nature à compléter les actions du Conseil Général.

Il a donc été décidé de créer un

organe de concertation pour de futures actions. Le CDOS entend bien entendu y associer la DDCS avec laquelle elle a un partenariat, et aussi des partenaires privés. L'amélioration de la santé par le sport est un souci constant auquel nous devons apporter toute l'attention qu'il convient, et cela passe aussi par la création de ce type de synergies.

«c'est au minimum 1.500 personnes qui ont profité de cet après-midi festif. On ne peut que se réjouir de cette réussite»



## Une formation innovante

Le CDOS 94 et son CRIB vous proposeront dès la rentrée de septembre 2011 une formation innovante ! Celle-ci aura pour but d'aider les anciens et nouveaux dirigeants à produire seul une comptabilité fiable, de bonne facture et à maîtriser un logiciel de comptabilité.

Il s'agira donc de mettre en place avec l'aide d'un comptable, Monsieur Bessette, et sur la totalité d'une saison sportive (septembre 2011 à juin 2012) un accompagnement à la tenue de votre comptabilité, afin qu'à la fin de la saison vous puissiez produire un document fiable et structuré pouvant, entre autre, satisfaire nos financeurs publics !

La formation se divisera en plusieurs temps sur une cinquantaine d'heures :

- Début septembre : 2 sessions de 3 heures seraient organisées afin de voir ou revoir les principes généraux de la comptabilité.
- D'octobre à avril : alternance de sessions collectives et individuelles. Les sessions collectives seraient l'occasion d'aborder des questions générales pouvant poser problème à chacun dans sa comptabilité. Les sessions individuelles permettraient elles, d'aborder et de vérifier l'évolution de la comptabilité de chacun. Celles-ci seraient accompagnées de

permanences téléphoniques effectuées par le comptable pour débloquer les participants.

- De mai à septembre : clôture des comptes.

Du fait de la difficulté de faire un suivi individualisé pour trop de personnes, nous limiterons cette formation entre 10 et 15 personnes appartenant à des structures différentes. Le coût de cette formation variera également entre 100 et 150 € selon le nombre de participants finalement retenu.

Renseignements et préinscriptions au 01.48.99.78.32. Plus d'informations dans le prochain Scoop !

« produire un document fiable et structuré pouvant, entre autre, satisfaire nos financeurs publics »



## Les Echos 94

### Une retraite bien méritée

Patricia Stefgen qui travaillait à la Ligue de Tennis depuis plus de 15 ans, a décidé de prendre sa retraite et de se consacrer aux siens.

Son passage aura marqué les présidences de Giselle Houdayer et de François Jauffret, tant elle avait su s'investir dans de nombreux dossiers, et tout particulièrement le CNDS.

Elle était donc très appréciée de ses collègues de bureau et des dirigeants des clubs, car elle avait su s'adapter aux différentes méthodes de travail, et aux nouvelles technologies. Désormais, elle va pouvoir consacrer son temps et son énergie à la peinture qu'elle affectionne, aux voyages et ainsi découvrir de nouveaux horizons.

C'est une employée militante du monde associatif que nous voulions saluer.

### Tournoi sarbacane Handisport

Le gymnase Lecuirot de Joinville a accueilli le 31 Mars, une rencontre interdépartementale de sarbacane handisport.

La rencontre était qualificative pour les Championnats de France, elle opposait une cinquantaine de personnes

du Val de Marne, de la Seine Saint Denis et de Paris.

Le plaisir des personnes handicapées était au rendez-vous, même si aucun Joinvillais ne s'est qualifié, ils n'ont pas pour autant démerité. L'important était de participer dans une excellente ambiance.

Nous saluons Chantal Allain, Conseillère Municipale déléguée aux Sports et aux personnes handicapées, ainsi que Michel Destouches, Maire-adjoint aux Sports, qui étaient présents lors du tournoi.

### L'aventure du Rugby Club du Plateau Briard

Il était une fois, dans le tout début des années 90, un groupe de passionnés qui relevèrent le défi de créer une école de rugby dans les petites communes du Plateau Briard.

Autour de Pierre-Jean GRAVELLE, alors arbitre de rugby, et aujourd'hui Conseiller Général, son épouse Martine, François LOPEZ, et quelques autres animèrent un projet qui d'emblée suscita l'admiration du responsable régional, Jean-Louis BOUJON, et du responsable départemental, notre ami, Christian RODRIGO.

Dès 7 ans les jeunes sont initiés à « l'esprit d'équipe » et

aux valeurs culturelles d'un sport unanimement reconnu pour ses valeurs pédagogiques.

Les résultats sportifs ne sont pas faits attendre, et le RCPB porte haut les couleurs du Sud-est Val-de-Marnais. Aujourd'hui, l'École est pérenne et elle continue à se développer avec des animations en milieu scolaire. Conscients des difficultés, les actuels dirigeants ont l'ambition de former de nouveaux éducateurs et des arbitres.

Cet exemple démontre qu'une intercommunalité peut apporter une alternative lorsque les communes n'ont pas le potentiel pour construire des équipes. Nous souhaitons beaucoup de réussite et une

### La journée des enfants de l'ASO

Le mercredi 25 mai a eu lieu la journée des enfants de l'Avvenir Sportif d'Orly au Parc du Grand Godet.

Le CDOS qui a rejoint l'aventure cette année, tient à remercier l'ASO pour nous avoir proposé de nous associer à cette initiative. Nous félicitons également les organisateurs pour cette superbe journée qui a attiré 982 enfants qui ont pu participer à plus de 20 ateliers différents. Voilà donc un beau succès bien mérité!

Cet événement marque le début d'un réel partenariat de travail avec l'ASO avec qui nous allons présenter une exposition itinérante sur les Jeux Olympiques dès la rentrée dans les écoles de la ville d'Orly. Nous espérons que ce projet plaira autant aux enfants que la journée d'animations du 25 Mai.

### Rand'Oh 2011

C'est du 16 au 19 juin prochains que les cyclotouristes Val de Marnais rallieront Château-Chinon à Maisons-Alfort (430 km en 4 étapes) où ils seront accueillis sur l'Escale du Festival de l'Oh ! au Moulin Brulé. Vous pouvez vous joindre à eux pour les derniers kilomètres (regroupement à 14 h 30 au Square, Rue La Fontaine à Maisons-Alfort).

### Le CDOS était présent ....

- Le 8/05, à Marolles en Brie : Grand National Pro Elite Equitation—J.Célérier, JP.Heurtefeu, C.Lopès, JC.Raoux.
- Le 13/05, à Champigny/ Marne : Spectacle d'ouverture des 45èmes Jeux du Val de Marne—C.Lopès
- Le 20/05, à Choisy le Roi : Conseil d'Administration du Parc Interdépartemental des Sports—L.Casses
- Le 26/05, à Paris 13e : Assemblée Générale de l'A.F.S.V.F.P.—JC.Girard

Erratum SCOOP 213 : Laurent BRISSON est le Directeur Sportif de l'US Ivry , et la Présidente de la section handball est Béatrice BARBUSSE .

## CDOS 94

2 rue Tirard  
94000 Créteil  
Tél : 01.48.99.10.07  
Fax : 01.48.99.30.21  
Courriel : cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur [www.cdos94.org](http://www.cdos94.org)

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES, et Jessica LOPES

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie LASSOUED, Christian PLAT et Jean-Claude RAOULX.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...